

PC

2109

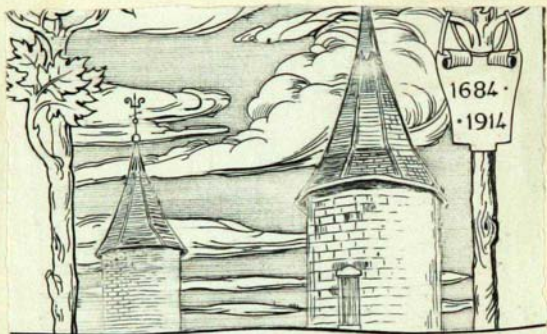
E97

EXTRAIT
DE LA
GRAMMAIRE
FRANCAISE

1845

B. S. S.

W. C. BISHOP & CO.
MONTREAL

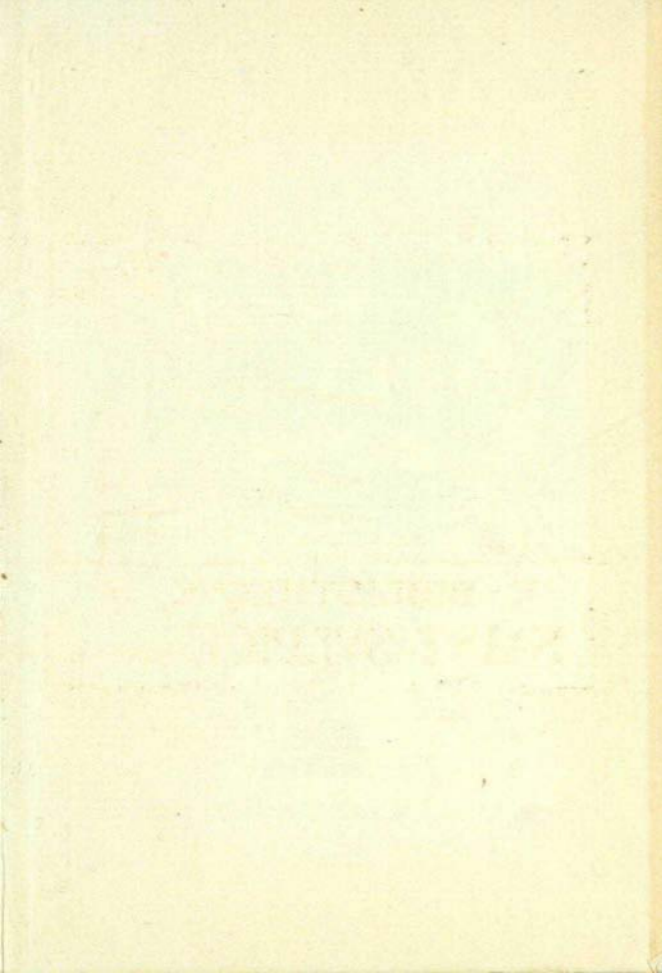


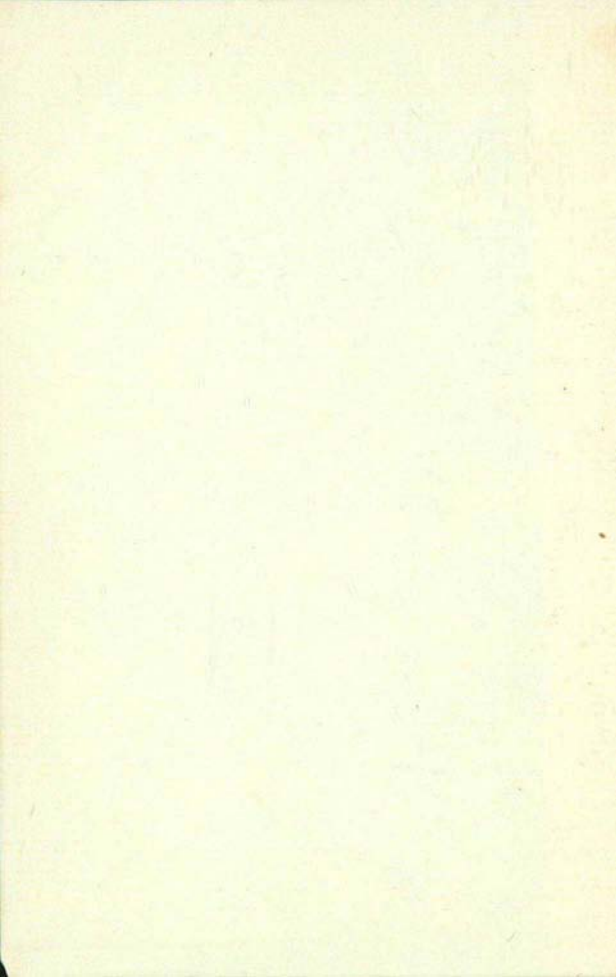
BIBLIOTHEQUE



SAINT-SULPICE MONTREAL

S. H. B.
E. P. 87





EXTRAIT

DE LA

GRAMMAIRE

FRANCAISE.

ROLLAND & THOMPSON
100, RUE ST. JACQUES
MONTREAL

Montreal:

IMPRIMÉ PAR ROLLAND & THOMPSON.

1845.

PC

2109

E97

EXTRAIT DE
LA GRAMMAIRE

FRANCAISE.

— o —
§ Ier.

D. Qu'est-ce que la Grammaire ?

R. La grammaire est l'art d'exprimer correctement ses pensées par la parole et par l'écriture.

D. Qu'est ce qu'exprimer correctement ses pensées ?

R. Exprimer correctement ses pensées c'est parler et écrire conformément à l'usage et aux règles adoptées.

D. Comment exprime-t-on ses pensées par la parole ?

R. On exprime ses pensées par la parole au moyen des sons articulés de la voix.

D. Comment exprime-t-on ses pensées par l'écriture ?

R. On exprime ses pensées par l'écriture au moyen de certains caractères de convention qu'on nomme lettres.

D. De combien de lettres l'alphabet français est-il composé ?

R. L'alphabet français est composé de vingt-cinq lettres.

D. Comment divise-t-on les lettres ?

R. On divise les lettres en voyelles et en consonnes ?

57019

B. Quelles sont les voyelles ?

R. Les voyelles sont *a, e, i, o, u, y.*

D. Pourquoi ces lettres sont-elles appelées voyelles ?

R. Ces lettres sont appelées voyelles parce que, seules, elles forment une voix, un son.

D. Quelles sont les consonnes ?

R. Les consonnes sont *b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, x, z.*

D. Pourquoi appelle-t-on ces lettres consonnes ?

R. On appelle ces lettres consonnes parce qu'elles ne forment un son qu'autant qu'elles sont réunies aux voyelles.

D. Combien distingue-t-on de sortes d'*e* ?

R. On distingue trois sorte d'*e*, l'*e* muet, comme à la fin des mots *homme, monde* ; l'*e* fermé, comme dans *bonté, répété* ; l'*e* ouvert, comme dans *procès, thèmes.*

D. Quels sont les signes de ces différentes sortes d'*e* ?

R. Le signe de l'*e* fermé est l'*accent aigu, é* ; les signes de l'*e* ouvert sont l'*accent grave è*, et l'*accent circonflexe, ê.*

D. Comment la lettre *h* peut-elle être considérée ?

R. La lettre *h* est muette ou aspirée ; elle est muette quand elle est nulle pour la prononciation, comme dans les mots *homme, habit* ; elle est aspirée quand elle fait prononcer du gosier la voyelle qui suit, comme dans le *hameau, le héros, les hardes.*

D. Qu'est-ce qu'on appelle syllabe ?

R. On appelle syllabe une ou plusieurs lettres qu'on prononce en une seule émission de voix.

D. Qu'est-ce que le discours ?

R. Le discours est une réunion de mots ou de phrases qui expriment la pensée.

D. Comment divise-t-on les mots de la langue française ?

R. Les mots de la langue française se divisent en dix classes qu'on appelle les dix parties du discours.

D. Quelles sont les dix parties du discours ?

R. Les dix parties du discours sont : le *nom*, qu'on appelle aussi *substantif*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe*, le *participe*, l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection*.

D. Comment divise-t-on les dix parties du discours ?

R. On divise les dix parties du discours en mots variables et en mots invariables ?

D. Quels sont les mots variables ?

R. Les mots variables sont : le *nom*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe* et le *participe*.

D. Pourquoi appelle-t-on ces six espèces de mots variables ?

R. On appelle ces six espèces de mots variables, parce que leur terminaison est susceptible de changement.

D. Quels sont les mots invariables ?

R. Les mots invariables sont : l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection*.

D. Pourquoi appelle-t-on invariables ces quatre espèces de mots ?

R. Ces quatre espèces de mots sont appelés invariables, parce que leur terminaison ne change jamais.

§ II.—DU NOM.

D. Qu'est-ce que le nom ?

R. Le nom est un mot dont on se sert pour désigner une personne ou une chose, *Paul, Maison*, ou bien une réunion de personnes ou de choses, comme *armée, forêt*, etc.

D. Comment distingue-t-on de sortes de noms ?

R. On distingue deux sortes de noms, le nom *commun*, et le nom *propre*.

D. Qu'est-ce que le nom commun ?

R. Le *nom commun* est celui qui convient à tous les objets de même espèce, comme le nom *homme*, qui convient à tous les hommes ; le nom *ville*, qui convient à toutes les villes.

D. Qu'est-ce que le nom propre ?

R. Le *nom propre* est celui qui ne convient qu'à une seule personne ou à une seule chose, comme *Fénélon, France, Paris*.

D. Qu'appelle-t-on nom collectif ?

R. On appelle *collectif* certains noms communs qui, quoique au singulier, présentent à l'esprit l'idée de plusieurs personnes ou de plusieurs choses réunies pour former un tout, une collection, comme *armée, forêt*, etc.

D. Qu'appelle-t-on noms composés ?

R. On appelle *noms composés* plusieurs mots qui équivalent à un seul nom commun, comme *arc-en-ciel, Hôtel-Dieu, avant-coureur*, etc. ; différents mots qui composent ces noms sont toujours joints par le trait d'union.

§ III.—DU GENRE ET DU NOMBRE.

D. Combien la grammaire française admet-elle de genres ?

R. La grammaire française admet deux genres : le *masculin* et le *féminin*.

D. Comment connaît-on qu'un nom est du genre masculin ?

R. On connaît qu'un nom est du genre masculin quand l'usage permet de le faire précéder des mots *le* ou *un*, comme *le père*, *un livre*.

D. Comment connaît-on qu'un nom est du genre féminin.

R. On connaît qu'un nom est du genre féminin quand l'usage permet de le faire précéder des mots *la* ou *une*, comme *la mère*, *une table*.

D. Combien y a-t-il de nombres ?

R. Il y a deux nombres : le *singulier* et le *pluriel*.

D. Quand est-ce qu'un nom est au singulier ?

R. Un nom est au singulier quand il ne désigne qu'un seul être ; comme *un homme*, *une table*, ou bien une réunion de plusieurs personnes ou de plusieurs choses comprises sous une seule dénomination, comme *une armée*, *une forêt*, etc.

D. Quand est-ce qu'un nom est au pluriel ?

R. Un nom est au pluriel quand il désigne plusieurs êtres, comme *les hommes*, *les tables* ; ou bien plusieurs réunions de personnes ou de choses, comme *les armées*, *les forêts*, etc.

§ IV.—FORMATION DU PLURIEL DANS LES NOMS.

D. Quel est la règle générale pour former le pluriel dans les noms ?

R. La règle générale pour former le pluriel dans les noms c'est d'écrire une *s* à la fin du nom singulier, comme *un homme, des hommes, une table, des tables, etc.*

D. Quel est le pluriel des noms terminés au singulier par *s, x, z* ?

R. Les noms terminés au singulier par *s, x, z*, ne changent pas au pluriel : le *fil*, les *fil*s ; la *voix*, les *voix* ; le *nez*, les *nez*.

D. Quel est le pluriel des noms terminés en *ou* et en *eu* au singulier ?

R. Les noms terminés en *ou* et en *eu* au singulier prennent un *x* au pluriel : le *tableau*, les *tableaux* ; le *feu*, les *feux*, etc.

D. Quel est le pluriel des noms terminés en *ou* au singulier ?

R. Les noms suivants : *bijou, caillou, chou, genou, joujou, hibou* et *pou* prennent *x* au pluriel : le *bijou*, les *bijoux*, etc. ; les autres tels que *clou, trou*, etc., suivent la règle générale : le *clou*, les *clous*, etc.

D. Quel est le pluriel des noms terminés en *al* au singulier ?

R. La plupart des noms terminés en *al* au singulier font leur pluriel en *aux* : le *mal*, les *maux* ; le *cheval*, les *chevaux*, etc. ; excepté *bal, cal, carnaval*,

régal et pal, qui font *bals, cals, carnivals, régals et pals*.

D. Quel est le pluriel des noms terminés en *ail* au singulier ?

R. La plupart des noms terminés en *al* au singulier prennent *s* au pluriel ; cependant *ail*, légume, fait *aux* et *bail*, *corail*, *émail*, *soupirail*, *éventail*, etc., font *coraux*, etc. *travail* signifiant labour fait *travaux*, et lorsqu'il désigne une machine pour ferrer les chevaux, ou lorsqu'il signifie *comptes*, il fait *travails*.

D. Quels est le pluriel du mot *aieul* ?

R. *Aieul* désignant le grand-père paternel et le grand-père maternel fait *aïeuls*, et quand il s'agit des ancêtres en général il fait *aïeux*.

D. Quel est le pluriel du mot *ciel*.

R. *Ciel*, désignant le firmament ou la demeure des bienheureux, fait *cieux*, au pluriel ; et désignant des olimats, des dessus de lits, des hauts de tableaux ou de carrières, il fait *ciels*.

D. Quel est le pluriel du mot *œil* ?

R. Le mot *œil* désignant une fenêtre de forme ronde fait *œil* au pluriel, des *œils de-bœufs* ; dans les autres acceptions il fait *yeux* : les *yeux* de l'homme, les *yeux* de la soupe, du fromage, etc.

§ V.—DE L'ARTICLE

D. Qu'est-ce que l'article ?

R. L'article est un mot, que l'on met devant les noms communs dont l'étendue de signification est déterminée ; *le mérite, la vertu, les enfants*.

D. Combien y a-t-il de sortes d'articles ?

R. Il y a deux sortes d'articles, l'article simple et l'article contracté.

D. Qu'est-ce que l'article simple ?

R. L'article simple est l'article considéré sous sa forme primitive ; ce sont les mots *le, la les*.

D. Qu'est-ce que l'article contracté ?

R. L'article contracté est celui qui résulte de la réunion de l'article simple aux mots *à* ou *de* : ce sont les mots *au*, pour *à le* ; *du*, pour *de le* ; *aux*, pour *à les* ; et *des*, pour *de les* : comme j'obéis *au* maître, pour *à le* maître ; la gloire *du* héros ; pour *de le* héros ; maison *des* princes, pour *de les* princes, etc.

§ IV.—DE L'ADJECTIF

D. Qu'est-ce que l'adjectif ?

R. L'adjectif est un mot que l'on ajoute au nom pour le modifier, soit en le qualifiant, comme un *enfant aimable*, des *hommes savants*, soit en fixant l'étendue de sa signification. Ainsi dans ces exemple un *enfant AIMABLE*, des *hommes SAVANTS*, *CET enfant*, *CES hommes* ; les mots *aimable, savants, cet* et *ces*, sont des adjectifs.

D. Combien y a-t-il donc de sortes d'adjectifs ?

R. Il y a deux sortes d'adjectifs, les *qualificatifs*, et les *déterminatifs*.

§ VI.—DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF.

D. Qu'est-ce l'adjectif qualificatif ?

R. L'adjectif qualificatif est celui qui qualifie le nom

à lequel il se rapporte, comme les mots *aimable* et *savants* dans ces exemples : un *enfant* AIMABLE, des *hommes* SAVANTS.

D. Comment connaît-on qu'un mot est adjectif qualificatif ?

R. On connaît qu'un mot est adjectif qualificatif quand on peut y joindre le mot *personne* ou *chose*. Ainsi les mots *habile*, *agréable*, etc., sont des adjectifs, parce qu'on peut dire *personne* HABILE, *chose* AGRÉABLE, etc.

§ VIII.—FORMATION DU FÉMININ DANS LES ADJECTIFS.

D. Comment forme-t-on le féminin dans les adjectifs ?

R. Les adjectifs terminés au masculin singulier par un *e* muet ne changent pas au féminin : un *mot* UTILE, une *leçon* UTILE.

D. Quel est le féminin des adjectifs qui ne finissent pas par un *e* muet au masculin ?

R. Les adjectifs qui ne finissent pas par un *e* muet au masculin singulier en prennent un au féminin : *grand*, *grande* ; *gris*, *grise* ; *poli*, *polie*, etc.

D. Quel est le féminin des adjectifs terminés en *x* au masculin ?

R. Les adjectifs terminés en *x* au masculin font leur féminin en changeant cette consonne en *se* : *honteux*, *honteuse* ; *jaloux*, *jalouse* ; etc., cependant *doux faux*, *roux*, font *douce*, *fausse*, *rousse*.

D. Quel est le féminin des adjectifs terminés au masculin, comme *blanc*, *franc*, *public*, *caduc*, etc.

R. Les adjectifs *blanc, franc, public, caduc*, etc. font *blanche, franche, publique, caduque*, etc. au féminin.

D. Quel est le féminin des adjectifs terminés par *f* au masculin, comme *bref naïf*, etc. ?

R. Les adjectifs terminés par *f* au masculin changent cette finale en *ve* : *bref, naïf*, etc. font *brève, naïve* au féminin.

D. N'y a-t-il pas d'autres remarques sur la formation du féminin dans les adjectifs ?

R. 1o. Plusieurs adjectifs masculins tels que *bon, cruel, exprès, gras, muet*, etc. sont au féminin, *bonne, cruelle, expresse, grasse, muette*, etc.

2o. *Beau, nouveau, fou, mou, vieux*, qu'on écrit *bel nouvel, fol, mol, vieil*, devant une voyelle ou une *h* muette, sont au féminin, *belle, nouvelle, folle, molle, vieille*.

3o. *Long, oblong, malin, bénin*, sont au féminin, *longue, oblongue, maligne, bénigne*, etc.

4o. *Frais, favori*, sont *fraîche, favorite*.

5o. Quelques adjectifs en *eur* au masculin sont leur féminin en *euse*, comme *trompeur, trompeuse ; menteur, menteuse*, etc. D'autres le sont en *eur* ; *inférieur, inférieure ; majeur, majeure*, etc.

§ IX.—FORMATION DU PLURIEL DANS LES ADJECTIFS.

D. Comment forme-t-on le pluriel dans les adjectifs ?

R. Le pluriel dans la plupart des adjectifs se forme

comme dans les noms, par l'addition de l's : *un homme SAVANT, des hommes SAVANTS*, etc.

D. Quel est le pluriel des adjectifs terminés au singulier par *s* ou *x* ?

R. Les adjectifs terminés par *s* ou *x* au singulier, s'écrivent de la même manière au pluriel : *un habit gris, des habits gris ; un enfant studieux des enfants studieux*.

D. Quel est le pluriel des adjectifs dont le singulier est terminé en *au* ?

R. Les adjectifs terminés en *au* au singulier prennent *x* au pluriel : *beau, BEAUX ; nouveau NOUVEAUX*, etc.

D. Quel est le pluriel des adjectifs terminés par *al* au singulier ?

R. La plupart des adjectifs terminés par *al* au singulier changent cette finale en *aux* au pluriel : *égal, ÉGAUX ; moral, MORAUX*, etc. Cependant *fatal, final glacial, nasal, pascal, etc.*, sont *fatals, finals, glacials, nasals, pascals*.

§ X.—ACCORD DES ADJECTIFS AVEC LES MOTS QU'ILS QUALIFIENT.

D. Qu'est-ce qu'on entend par l'accord de l'adjectif avec le nom qu'il qualifie ?

R. Par l'accord de l'adjectif avec le nom qu'il qualifie on entend qu'il doit être au même genre et au même nombre que son nom : *un homme SAVANT, une femme SAVANTE ; des hommes SAVANTS, des femmes SAVANTES*, etc.

D. A quel nombre faut il mettre un adjectif qui qualifie plusieurs noms au singulier ?

R. Quand un adjectif qualifie plusieurs noms au singulier on doit le mettre au pluriel : *le roi et le berger sont ÉGAUX après la mort.*

D. A quel genre faut il mettre un adjectif qui qualifie des noms de différents genres ?

R. Quand un adjectif qualifie des noms de différents genres on doit le mettre au masculin pluriel : *mon frère et ma sœur sont CONTENTS.*

§ XI.—ADJECTIFS DETERMINATIFS.

D. Qu'est-ce que l'adjectif déterminatif ?

R. L'adjectif déterminatif est celui qui fixe l'étendue de signification du nom auquel il est joint, comme les mots *cet* et *ces* dans les exemples suivants ; *CET enfant, CES hommes.*

D. Combien y a-t-il de sortes d'adjectifs déterminatifs.

R. Il y a deux sortes d'adjectifs déterminatifs, les *démonstratifs*, et les *numéraux*.

D. Qu'appelle-t-on adjectifs démonstratifs ?

R. Les adjectifs démonstratifs sont ceux qui servent à désigner ou à montrer les noms auxquels ils sont joints ; ce sont les mots *ce, cet, cette, ces.*

D. Quel est l'emploi de ces mots *ce, cet, cette, ces.*

R. On met *ce* devant un nom masculin singulier qui commence par une consonne ou *h* aspirée : *ce*

livre, ce hameau. On met *cel* devant un nom masculin singulier qui commence par une voyelle ou une *h* muette *CET enfant, CET homme.* On met *cette* devant tous les noms féminins singuliers : *CETTE femme, CETTE image.* On met *ces* devant tous les noms pluriels soit masculins, soit féminins : *CES hommes, CES femmes, etc.*

D. Quels sont les adjectifs numéraux ?

R. Les adjectifs numéraux sont ceux qui déterminent le nombre des personnes ou des choses dont on parle, ou qui désignent la place numérique qu'elles occupent entre elles.

D. Combien y a-t-il donc de sortes d'adjectifs numéraux ?

R. Il y a trois sortes d'adjectifs numéraux, les *cardinaux*, les *ordinaux*, et les *indéterminés*.

D. Qu'entend-on par adjectifs cardinaux ?

R. Par adjectifs cardinaux on entend ceux qui désignent le nombre, comme *un, deux, trois, etc.*

D. Qu'entend on par adjectifs ordinaux ?

R. Par adjectifs ordinaux on entend ceux qui désignent l'ordre, le rang ou la place ; ce sont : *premier, second, troisième, etc.*

D. Qu'entend-on par adjectifs indéterminés ?

R. Par adjectifs indéterminés on entend ceux qui n'attachent aux noms qu'ils déterminent qu'une idée vague de nombre, comme *plusieurs, aucun, quelque quelconque, etc.*

D. Quel est l'orthographe des adjectifs *vingt* et *cent* ?

R. *Vingt* et *cent* prennent la marque du pluriel quand ils sont précédés d'un autre nombre et suivis immédiatement d'un nom, comme *deux cents hommes*, *quatre-vingts francs* ; dans les autres cas ils sont invariables. Ainsi on écrira : *cent francs*, *vingt hommes*, *quatre cent vingt-cinq francs*, etc.

D. Quel est l'orthographe du mot mille ?

R. Pour la date des années on écrit *mil* : l'an *mil huit cent quarante et un* ; on écrit cependant *mille* quand cet adjectif est précédé d'un autre adjectif numéral : l'an *quatre mille quatre* ; dans les autres cas on écrit toujours *mille* ; *deux mille francs*.

§ XII.—DU PRONOM.

D. Qu'est-ce que le pronom ?

R. Le pronom est un mot qui tient la place du nom.

D. Combien y a-t-il de sortes de pronom ?

R. Il y a six sortes de pronoms, savoir : les pronoms *personnels*, les pronoms *possessifs*, les pronoms *adjectifs-possessifs*, les pronoms *démonstratifs*, les pronoms *conjonctifs* ou *relatifs* ; et les pronoms *indéterminés*.

D. Qu'appelle-t-on pronoms personnels ?

R. On appelle pronoms *personnels* ceux qui désignent plus ordinairement les personnes.

D. Combien y a-t-il de personnes en termes de grammaire ?

R. Il y en a trois : la première est celle qui parle ; ses pronoms sont *je, me, moi*, pour le singulier, et *nous* pour le pluriel.

La seconde personne est celle à qui l'on parle ; ses pronoms sont : *tu, te, toi*, pour le singulier, et *vous* pour le pluriel. Par politesse on dit aussi *vous* au singulier.

La troisième personne est celle de qui l'on parle ; ses pronoms sont : *il, elle, se, soi, lui, le, eux, qui, que, en, y, où*, etc.

D. Qu'appelle-t-on pronoms possessifs ?

R. On appelle pronoms *possessifs* ceux qui expriment la possession du nom dont ils tiennent la place ; ils sont toujours précédés de l'article ; tels sont :

SINGULIÈR.

PLURIEL.

<i>Masculin.</i>	<i>Féminin.</i>	<i>Masculin.</i>	<i>Féminin.</i>
Le mien.	La mienne.	Les miens.	Les miennes.
Le tien.	La tienne.	Les tiens.	Les tiennes.
Le sien.	La sienne.	Les siens.	Les siennes.
Le nôtre.	La nôtre.	DES DEUX GENRES.	
Le vôtre.	La vôtre.	Les nôtres.	
Le leur.	La leur.	Les vôtres.	
		Les leurs.	

D. Qu'appelle-t-on pronoms adjectifs-possessifs ?

R. On appelle pronoms *adjectifs-possessifs* ceux qui expriment le rapport de possession du nom qu'ils précèdent et qu'ils déterminent à celui dont ils rappellent l'idée ; tels sont :

SINGULIER.

PLURIEL.

Masculin. Féminin. des deux genres *Des deux genres.*

Mon.	Ma.	Notre.		Mes	Nos.
Ton.	Ta.	Votre.		Tes.	Vos.
Son.	Sa.	Leur.		Ses.	Leurs.

D. Qu'appelle-t-on pronoms démonstratifs ?

R. On appelle pronoms *démonstratifs* ceux qui servent à montrer les substantifs dont ils tiennent la place, comme :

SINGULIER.

PLURIEL.

Masculin. Féminin. Masculin. Féminin.

Ce.	Celle.	Ceux.	Celles.
Celui.	Celle ci.	Ceux-ci.	Celles-ci.
Celui ci.	Celle-là.	Ceux-là.	Celles-là.
Celui-là.			
Ceci.			
Ce'a.			

D. Qu'appelle-t-on pronoms conjonctifs ou relatifs ?

R. On appelle pronoms *conjonctifs* ou *relatifs* ceux qui lient, qui joignent aux substantifs dont ils tiennent la place quelques autres mots qui servent à les expliquer ou à déterminer leur signification, tels sont :

SINGULIER.

PLURIEL.

Masculin. Féminin. Masculin. Féminin.

Lequel.	Laquelle.	Lesquels.	Lesquelles.
Duquel.	De laquelle.	Desquels.	Desquelles.
Auquel.	A laquelle.	Auxquels.	Auxquelles.

D. Qu'appelle-t-on pronoms indéterminés indé-

R. On appelle pronoms *indéterminés* ou *indéfinis* ceux qui tiennent la place de certains noms sans les faire connaître, comme *on*, *chacun*, *personne*, *quiconque*, *l'un*, *l'autre*, etc.

§ XIII.—DU VERBE

D. Qu'est-ce que le verbe ?

R. Le verbe est un mot qui exprime l'existence d'une personne ou d'une chose, et sa liaison avec une qualité qu'on lui attribue : *Pierre et Paul sont sages*. *Sont* est un Verbe, car il exprime l'existence de *Pierre* et de *Paul* et leur liaison avec la qualité de *sages*.

D. Comment connaît-on qu'un mot est un verbe ?

R. On connaît qu'un mot est un verbe quand on peut le placer après *ne pas* ou entre *ne...* et *pas*. Par exemple, *lire* et *parler* sont des verbes, parcequ'on peut dire : *ne pas LIRE*, *ne pas PARLER*, ou *ne LISEZ pas*, *ne PARLEZ pas*,

D. Combien y a-t-il de sortes de verbes ?

R. Il y a deux sortes de verbes, le verbe *substantif* et le verbe *attributif* ou *adjectif*.

D. Qu'appelle-t-on verbe substantif ?

R. On appelle verbe substantif le verbe *être* considéré sous sa forme simple, comme *je suis*, *tu étais* *il fut*.

D. Qu'entend-on par le verbe attributif ou adjectif ?

R. Par verbe *attributif* ou *adjectif* on entend le verbe *être* combiné avec un attribut, comme *je lis*, *tu*

parles, il prie, c'es-à-dire je suis lisant tu es parlant, il est priant.

D. Combien y a-t-il de sortes de verbes attributifs ?

R. Il y a cinq sortes de verbes attributifs ou adjectifs savoir : le verbe *transitif*, le verbe *passif*, le verbe *intransitif*, le verbe *réfléchi*, et le verbe *unipersonnel*.

D. Quels sont les verbe qu'on appelle auxiliaires ?

R. Les verbes qu'on appelle auxiliaires sont le verbe *avoir* et le verbe *être*.

D. Pourquoi appelle-t-on auxiliaires le verbe *avoir* et le verbe *être*.

R. On appelle auxiliaires le verbe *avoir* et le verbe *être*, parcequ'ils aident à conjuguer tous les autres dans leurs temps composés.

D. Qu'est-ce que conjuguer un verbe ?

R. Conjuguer un verbe c'est le réciter ou l'écrire avec toutes ses inflexions de modes, de temps, de nombres et de personnes.

D. En combien de conjugaisons divise-t-on les verbes ?

R. On divise les verbes en quatre conjugaisons, que l'on distingue par la terminaison de l'infinitif. Les verbes de la première conjugaison sont terminés en *er*, comme *aimer*.

• Ceux de la deuxième en *ir*, comme *finir* ;

• Ceux de la troisième en *oir*, comme *recevoir* ;

• Ceux de la quatrième en *re*, comme *rendre*.

CONJUGAISON DU VERBE AUXILIAIRE
A V O I R .

INDICATIF.

PRÉSENT.

Plur. Sing.

J'ai.
Tu as.
Il ou elle a.
Nous avons.
Vous avez.
Ils ou elles ont.

IMPARFAIT.

J'avais.
Tu avais.
Il avait.
Nous avions.
Vous aviez.
Ils ou elles avaient.

PASSÉ DÉTERMINÉ.

J'eus.
Tu eus.
Il eut.
Nous eûmes.
Vous eûtes.
Ils eurent.

PASSÉ INDÉTERMINÉ.

J'ai eu.
Tu as eu.
Il a eu.
Nous avons eu.
Vous avez eu.
Ils ont eu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus eu.
Tu eus eu.
Il eut eu.
Nous eûmes eu.
Vous eûtes eu.
Ils eurent eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais eu.
Tu avais eu.
Il avait eu.
Nous avions eu.
Vous aviez eu.
Ils avaient eu.

FUTUR.

J'aurai.
Tu auras.
Il aura.
Nous aurons.
Vous aurez.
Ils auront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai eu.
Tu auras eu.
Il aura eu.
Nous aurons eu.
Vous aurez eu.
Ils auront eu.

CONDITIONNEL.
PRÉSENT.

J'aurais.
Tu aurais.
Il aurait.
Nous aurions.
Vous auriez.
Ils auraient.

PASSÉ.

J'aurais eu.
Tu aurais eu.
Il aurait eu.
Nous aurions eu.
Vous auriez eu.
Ils auraient eu.

On dit aussi : *j'eusse eu, tu eusses eu, il eût eu, nous eussions eu, vous eussiez eu, il eussent eu.*

IMPERATIF.

Point de première personne au singulier, ni de troisième aux deux nombres.

Aie.
Ayons.
Ayez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que j'aie.
Que tu aies.
Qu'il ait.
Que nous ayons.

Que vous ayez.
Qu'ils aient.

IMPÉRATIF.

Que j'eu-se.
Que tu eusses.
Qu'il eût.
Que nous eussions.
Que vous eussiez.
Qu'ils eu-sent.

PASSÉ.

Que j'aie eu.
Que tu aies eu.
Qu'il ait eu.
Que nous ayons eu.
Que vous ayez eu.
Qu'ils aient eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse eu.
Que tu eusses eu.
Qu'il eût eu.
Que nous eussions eu.
Que vous eussiez eu.
Qu'ils eussent eu.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Avoir.

PASSÉ.

Avoir eu.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Ayant.

PASSÉ.

Eu, eue, ayant eu.

CONJUGAISON DU VERBE AUXILIAIRE ÊTRE.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Le verbe être dans ce temps exprime l'existence comme ayant lieu à l'instant de la parole ou habituellement. Maintenant :

Je suis.
Tu es.
Il *ou* elle est.
Nous sommes.
Vous êtes.
Ils *ou* elles sont.

IMPARFAIT.

Il exprime l'existence comme présente relativement à une époque passée. Autrefois :

J'étais.
Tu étais.
Il *ou* elle était.
Nous étions.
Vous étiez.
Ils *ou* elles étaient.

PASSÉ DÉTERMINÉ.

Il exprime l'existence comme ayant eu lieu dans un temps

écoulé, mais défini. Hier, l'an passé :

Je fus.
Tu fus.
Il fut.
Nous fûmes.
Vous fûtes.
Ils furent.

PASSÉ INDÉTERMINÉ.

Il exprime l'existence comme ayant eu lieu dans un temps passé indéterminé.

J'ai été.
Tu as été.
Il a été.
Nous avons été.
Vous avez été.
Ils ont été.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Il exprime l'existence comme antérieure à une autre, dans un temps passé.

J'eus été.
Tu eus été.
Il eut été.
Nous eûmes été.

Vous eûtes été.
Ils eurent été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Il exprime l'existence comme ayant eu lieu devant un autre également passée. Quand vous arrivâtes :

J'avais été.
Tu avais été.
Il avait été.
Nous avions été.
Vous aviez été.
Ils avaient été.

FUTUR.

Il exprime l'existence comme devant avoir lieu. Demain :

Je serai.
Tu seras.
Il sera.
Nous serons.
Vous serez.
Ils seront.

FUTUR PASSÉ.

Il exprime l'existence comme devant avoir lieu avant une autre. Quand vous arriverez :

J'aurai été.
Tu auras été.
Il aura été.
Nous aurons été.
Vous aurez été.
Ils auront été.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Il exprime l'existence comme dépendante d'une condition. Si je voulais :

Je serais.
Tu serais.
Il serait.
Nous serions.
Vous seriez.
Ils seraient.

PASSÉ.

Il exprime que l'existence aurait eu lieu si une condition avait été remplie. Si vous aviez voulu :

J'aurais été.
Tu aurais été.
Il aurait été.
Nous aurions été.
Vous auriez été.
Ils auraient été.

On dit aussi : j'eusse été, tu eusses été, il eût été, nous eussions été, vous eussiez été, ils eussent été.

IMPÉRATIF.

Point de première personne au singulier ni de troisième aux deux nombres.

Il exprime l'existence comme devant avoir lieu par suite d'un commandement ou d'une exhortation :

Sois.

Soyons.

Soyez.

SUBJONCTIF.

Ce mode exprime l'existence d'une manière subordonnée et dépendante, etc.

PRÉSENT OU FUTUR.

Il faut, il faudra :

Que je sois.

Que tu sois.

Qu'il soit.

Que nous soyons.

Que vous soyez.

Qu'ils soient.

IMPARFAIT.

Il fallait.

Que je fusse.

Que tu fusses.

Qu'il fût.

Que nous fussions.

Que vous fussiez.

Qu'ils fussent.

PASSÉ.

Il faut.

Que j'aie été.

Que tu aies été.

Qu'il ait été.

Que nous ayons été.

Que vous ayez été.

Qu'il aient été.

PLUS QUE-PARFAIT.

Il faudrait :

Que j'eusse été :

Que tu eusses été.

Qu'il eût été.

Que nous eussions été.

Que vous eussiez été.

Qu'ils eussent été.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Etre.

PASSÉ.

Avoir été.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Étant.

PASSÉ.

Été, ayant été.

PREMIERE CONJUGAISON.

*VERBE *AIMER*, LE RADICAL EST *AIM*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Dans ce temps le verbe exprime l'action comme ayant lieu à l'instant de la parole. Maintenant :

J'	aim e.
Tu	aim es.
Il ou elle	aim e.
Nous	aim ons.
Vous	aim ez.
Ils ou elles	aim ent.

IMPARFAIT.

Il exprime l'action comme présente relativement à une époque passée :

J'	aim ais.
Tu	aim ais.
Il	aim ais.
Nous	aim ions.
Vous	aim iez.
Ils ou elles	aim aient.

PASSÉ DÉTERMINÉ.

Il exprime l'action comme

ayant eu lieu dans un temps passé déterminé. Hier, l'an passé :

J'	aim ai.
Tu	aim as.
Il	aim a.
Nous	aim âmes.
Vous	aim âtes.
Ils	aim èrent.

PASSÉ INDÉTERMINÉ.

Il exprime l'action comme ayant eu lieu dans un temps passé indéterminé.

J'ai	aim é.
Tu as	aim é.
Il a	aim é.
Nous avons	aim é.
Vous avez	aim é.
Ils ont	aim é.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Il exprime l'action comme antérieure à une autre dans un temps passé. Avant cela :

J'eus	aim é.	devant avoir lieu avant une autre. Quand vous arriverez :
Tu eus	aim é.	
Il eut	aim é.	
Nous eûmes	aim é.	
Vous eûtes	aim é.	
Ils eurent	aim é.(1)	

J'aurai	aim é.
Tu auras	aim é.
Il aura	aim é.
Nous aurons	aim é.
Vous aurez	aim é.
Ils auront	aim é.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Il exprime l'action comme ayant eu lieu avant une autre également passée. Quand vous arrivâtes :

J'avais	aim é.
Tu avais	aim é.
Il avait	aim é.
Nous avions	aim é.
Vous aviez	aim é.
Ils avaient	aim é.

FUTUR.

Il exprime l'action comme devant avoir lieu. Demain :

J'	aim erai.
Tu	aim eras.
Il	aim era.
Nous	aim erons.
Vous	aim eriez.
Ils	aim eront.

FUTUR PASSÉ.

Il exprime l'action comme

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Il exprime l'action comme dépendante d'une condition. Si je voulais :

J'	aim erais.
Tu	aim erais.
Il	aim erait.
Nous	aim erions.
Vous	aim eriez.
Ils	aim eraient.

PASSÉ.

Il exprime que l'action aurait lieu si une condition avait été remplie. Si vous aviez voulu :

J'aurais	aim é.
Tu aurais	aim é.
Il aurait	aim é.
Nous aurions	aim é.

(1) Il y a un quatrième passé, dont on se sert rarement ; la voici : *J'ai eu aimé, tu as eu aimé, il a eu aimé, nous avons eu aimé, vous avez eu aimé, ils ont eu aimé.*

Vous auriez aim é.
Ils auraient aim é.

On dit aussi: *j'eusse aim é tu eusses aim é, il eut aim é nous eussions aim é, vous eussiez aim é, ils eussent aim é.*

IMPÉRATIF.

Point de première personne au singulier, ni de troisième aux deux nombres.

Il exprime l'action comme devant avoir lieu par suite d'un commandement ou d'une exhortation.

Aim e.
Aim ons.
Aim ez.

SUBJONCTIF.

Tous les temps de ce mode expriment l'action d'une manière subordonnée et dépendante.

PRÉSENT OU FUTUR.

Il faut, il faudra.

Que j' aim e.
Que tu aim es.

Qu'il aim e.
Que nous aim ions.
Que vous aim iez.
Qu'ils aim ent.

IMPARFAIT.

Il fallait :

Que j' aim asse.
Que tu aim asses.
Qu'il aim ât.
Que nous aim assions.
Que vous aim assiez.
Qu'ils aim assent.

PASSÉ.

Il faut :

Que j'aie aim é.
Que tu aies aim é.
Qu'il ait aim é.
Que nous ayons aim é.
Que vous ayez aim é.
Qu'ils aient aim é.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Il faudrait.

Que j'eusse aim é.
Que tu eusses aim é.
Qu'il eût aim é.
Que nous eussions aim é.
Que vous eussiez aim é.
Qu'ils eussent aim é.

INFINITIF.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

PRÉSENT.

Aimer.

Aimant.

PASSÉ.

PASSÉ.

Avoir aimé.

Aimé, aimée, ayant aimé.

Ainsi se conjuguent les verbes *chanter, danser, imiter*, etc.

Remarques. 1. Dans les verbes en *cer* le *c* prend une cédille avant *a*, *o* et *u*. *Nous plaçons, je menaçais.*

Il en est de même pour les autres conjugaisons : *je conçois, j'aperçus*, etc.

2. Les verbes en *ger* prennent un *e* après le *g*, lorsqu'il doit être suivi de *a* ou de *o* : *je mangeais nous mangeons.*

3. Les verbes en *eler, eter*, comme *appeler, jeter*, doublent les consonnes *l* et *t* devant un *e* muet : *j'appelle, tu jettes*, etc. Sont exceptés de cette règle les verbes *becqueter* et *geler*, qui font *je becquète, je gèle.*

4. Les verbes en *éler, éter*, dont la syllabe finale de l'infinitif est précédé d'un *é* fermé, comme *céler empiéter, révéler, végéter*, etc., changent cet *é* en *è* ouvert devant une syllabe muette : *je cèle, je révèle*, etc. Il en est de même des verbes *semer, lever* etc. : *je sème, ils sèment*, etc.

5. Dans les verbes en *yer*, comme *balayer, nettoyer*, etc. on change l'*y* en *i* devant un *e* muet, *je balaie, tu nettoies* ; il *emploie, ils ploient*, etc. Les verbes en *ier*, comme *prier, crier*, prennent deux *i*

à la première et à la deuxième personne du pluriel de l'imparfait de l'indicatif et aux mêmes personnes du présent du subjonctif.

Ceux dont le participe présent est terminé en *yant*, comme *balayant*, prennent un *i* après l'*y* aux mêmes personnes.

SECONDE CONJUGAISON.

• VERBE *FINIR*, LE RADICAL EST *FIN*, INDICATIF.

PRÉSENT.

Je fin is.
Tu fin is.
Il fin it.
Nous fin issons.
Vous fin issez.
Ils fin issent.

IMPARFAIT.

Je fin issait.
Tu fin issais,
Il fin issait.
Nous fin issions.
Vous fin issiez.
Ils fin issaient.

PASSÉ DÉTERMINÉ.

Je fin is.
Tu fin is,

Il fin it.
Nous fin îmes.
Vous fin îtes.
Ils fin irent.

PASSÉ INDÉTERMINÉ,

J'ai fin i.
Tu as fin i.
Il a fin i,
Nous avons fin i.
Vous avez fin i.
Ils ont fin i,

PASSÉ ANTÉRIEUR,

J'eus fin i,
Tu eus fin i.
Il eut fin i.
Nous eûmes fin i.
Vous eûtes fin i.
Ils eurent fin i. (1)

(1) Il y a un quatrième passé, mais on s'en sert rarement ; le voici : *J'ai eu fini, tu as eu fini, il a eu fini, nous avons eu fini, vous avez eu fini, ils ont eu fini.*

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais	fin i.
Tu avais	fin i.
Il avait	fin i.
Nous avions	fin i.
Vous aviez	fin i.
Ils avaient	fin i.

FUTUR,

Je	fin irai.
Tu	fin iras.
Il	fin ira.
Nous	fin irons.
Vous	fin irez.
Ils	fin iront.

FUTUR PASSÉ,

J'aurai	fin i.
Tu auras	fin i.
Il aura	fin i.
Nous aurons	fin i.
Vous aurez	fin i.
Ils auront	fin i.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je	fin irais.
Tu	fin irais.
Il	fin irait.
Nous	fin irions.
Vous	fin iriez.
Ils	fin iraient.

PASSÉ.

J'aurais	fin i.
Tu aurais	fin i.
Il aurait	fin i.
Nous aurions	fin i.
Vous auriez	fin i.
Ils auraient	fin i.

On dit aussi : *j'eusse fin i, tu eusses fin i, il eût fin i, nous eussions fin i, vous eussiez fin i, ils eussent fin i.*

IMPÉRATIF.

Point de première personne au singulier ni de troisième aux deux nombres.

Fin is.
Fin issons.
Fin issez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je	fin isse,
Que tu	fin isses,
Qu'il	fin isse.
Que nous	fin issions.
Que vous	fin issiez.
Qu'ils	fin issent,

IMPARFAIT.

Que je	fin isse.
--------	-----------

Que tu fin isses.
 Qu'il fin it.
 Que nous fin issions.
 Que vous fin issiez.
 Qu'ils fin issent.

PASSÉ.

Que j'aie fin i.
 Que tu aies fin i.
 Qu'il ait fin i.
 Que nous ayons fin i.
 Que vous ayez fin i.
 Qu'ils aient fin i.

PLUS-QUÉ-PARFAIT.

Que j'eusse fin i.
 Que tu eusses fin i.

Qu'il eût fin i.
 Que nous eussions fin i.
 Que vous eussiez fin i.
 Qu'ils eussent fin i.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Fin ir.

PASSÉ.

Avoir fin i.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Fin issant.

PASSÉ.

Fin i, fin ie, ayant fin i.

Ainsi se conjuguent *avertir, ensevelir, polir, bénir*, etc.

163. Le verbe *bénir* a deux participes, *béni, bénie, bénit, bénite*.

Béni bénite, se dit quand le participe est combiné avec *être*, et qu'on a en vue d'exprimer l'état des choses consacrées par les prières de l'Eglise : *Les drapeaux SONT BÉNITS*; et *béni, bénie*, quand on a en vue l'action exprimée par le verbe, ainsi que dans le sens de louange, de protection, de souhait : *L'ange dit à Marie : Vous êtes BÉNIE entre toutes les femmes, et Jésus le fruit de vos entrailles est BÉNI. Les armes qui ont ÉTÉ BÉNITES par l'Eglise ne sont pas toujours BÉNIES sur le champ de bataille.*

Conjugué avec avoir, le premier participe est seul en usage : *Le prêtre a BÉNI l'assistance ; l'assistance que le prêtre a BÉNIE.*

Hair fait au présent de l'indicatif : je *hais*, tu *hais*, il *hait*.

Fleurir fait *florissait* à l'imparfait, et *florissant* au participe présent, lorsqu'il est employé au figuré, comme en parlant des sciences, de la prospérité d'un état etc. *L'empire romain FLORISSAIT, était FLORISSANT sous Auguste César.*

TROISIEME CONJUGAISON.

*VERBE RECEVOIR, LE RADICAL EST REC.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je	reç ois.
Tu	reç ois.
Il	reç oit.
Nous	rec evons.
Vous	rec evez.
Ils	reç oivent.

IMPARFAIT.

Je	rec evais.
Tu	rec evais.
Il	rec evait.
Nous	rec evions.
Vous	rec eviez.
Ils	rec evaient.

PASSÉ DÉTERMINÉ.

Je	reç us.
Tu	reç us.
Il	reç ut.
Nous	reç ûmes.
Vous	reç ûrent.
Ils	reç urent.

PASSÉ INDÉTERMINÉ.

J'ai	reç u.
Tu as	reç u.
Il a	reç u.
Nous avons	reç u.
Vous avez	reç u.
Ils ont	reç u.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus	reç u.
Tu eus	reç u.
Il eut	reç u.
Nous eûmes	reç u.
Vous eûtes	reç u.
Ils eurent	reç u. (1)

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais	reç u.
Tu avais	reç u.
Il avait	reç u.
Nous avions	reç u.
Vous aviez	reç u.
Ils avaient	reç u.

FUTUR.

Je	rec evrai.
Tu	rec evras.
Il	rec evra.
Nous	rec evrons.
Vous	rec evrez.
Ils	rec evront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai	reç u.
Tu auras	reç u.
Il aura	reç u.
Nous aurons	reç u.
Vous aurez	reç u.
Ils auront	reç u.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je	rec evrais.
Tu	rec evrais.
Il	rec evrais.
Nous	rec evrions.
Vous	rec evriez.
Ils	rec evraient.

PASSÉ.

J'aurais	reç u.
Tu aurais	reç u.
Il aurait	reç u.
Nous aurions	reç u.
Vous auriez	reç u.
Ils auraient	reç u.

On dit aussi: *j'eusse* reç u, *tu eusses* reç u, *il eût* reç u; *nous eussions* reç u, *vous eussiez* reç u, *ils eussent* reç u.

IMPÉRATIF.

Point de première personne au singulier, ni de troisième aux deux nombres.

Reç ois.
Rec evons.
Rec evez.

(1) Il y a un quatrième passé, mais on s'en sert rarement; le voici: *J'ai eu reçu, tu as eu reçu, il a eu reçu, nous avons eu reçu, vous avez eu reçu, ils ont eu reçu.*

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je	reç oive.
Que tu	reç oives.
Qu'il	reç oive.
Que nous	rec evions.
Que vous	rec eviez.
Qu'ils	reç oivent.

IMPARFAIT.

Que je	reç usse.
Que tu	reç usses.
Qu'il	reçût.
Que nous	reçussions.
Que vous	reçussiez.
Qu'ils	reçussent.

PASSÉ.

Que j'aie	reç u.
Que tu aies	reç u.
Qu'il ait	reç u.

Que nous ayons	reç u.
Que vous ayez	reç u.
Qu'ils aient	reç u.

PLUS QUE-PARFAIT.

Que j'eusse	reç u.
Que tu eusses	reç u.
Qu'il eût	reç u.
Que nous eussions	reç u.
Que vous eussiez	reç u.
Qu'ils eussent	reç u.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Rec evoir.

PASSÉ.

Avoir reç u.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Rec evant.

PASSÉ.

Reç u, reç ue, ayant reç u.

Ainsi se conjuguent *apercevoir*, *concevoir*, *devoir*, *recevoir*, etc.

Mais les verbes *devoir*, *redevoir* prennent l'accent circonflexe au participe passé masculin, *dû*, *redû*.

Les verbes *pouvoir*, *valoir* et *vouloir* et leurs composés, prennent *x* au lieu d'*s* à la première et à la seconde personne de l'indicatif.

QUATRIÈME CONJUGAISON.

.VERBE *RENDRE*, LE RADICAL EST *REND*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je	rend s.
Tu	rend s.
Il	rend.
Nous	rend ons.
Vous	rend ez.
Ils	rend ent.

IMPARFAIT.

Je	rend ais.
Tu	rend ais.
Il	rend ait.
Nous	rend ions.
Vous	rend iez.
Ils	rend aient.

PASSÉ DÉTERMINÉ.

Je	rend is.
Tu	rend is.
Il	rend it.
Nous	rend îmes.
Vous	rend îtes.
Ils	rend irent.

PASSÉ INDÉTERMINÉ.

J'ai	rend u.
Tu as	rend u.
Il a	rend u.
Nous avons	rend u.
Vous avez	rend u.
Ils ont	rend u.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus	rend u.
Tu eus	rend u.
Il eut	rend u.
Nous eûmes	rend u.
Vous eûtes	rend u.
Ils eurent	rend u. (1)

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais	rend u.
Tu avais	rend u.
Il avait	rend u.
Nous avions	rend u.
Vous aviez	rend u.
Ils ovaient	rend u.

(1) Il y a un quatrième passé, mais on s'en sert rarement ; le voici : *J'ai eu rendu, tu as eu rendu, il a eu rendu, nous avons eu rendu, vous avez eu rendu, ils ont eu rendu.*

FUTUR.

Je	rend rai.
Tu	rend ras.
Il	rend ra.
Nous	rend rons.
Vous	rend rez.
Ils	rend ront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai	rend u.
Tu auras	rend u.
Il aura	rend u.
Nous aurons	rend u.
Vous aurez	rend u.
Ils auront	rend u.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je	rend rais.
Tu	rend rais.
Il	rend rait.
Nous	rend rions.
Vous	rend riez.
Ils	rend raient.

PASSÉ.

J'aurais	rend u.
Tu aurais	rend u.
Il aurait	rend u.
Nous aurions	rend u.
Vous auriez	rend u.
Ils auraient	rend u.

On dit aussi : j'eusse rend u, tu eusses rend u, il eût rend u; nous eussions rend u, vous eussiez rend u, ils eussent rend u.

IMPÉRATIF.

Point de première personne au singulier, ni de troisième aux deux nombres.

Rend s.
Rend ons.
Rend ez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je	rend e.
Que tu	rend es.
Qu'il	rend e.
Que nous	rend ions.
Que vous	rend iez.
Qu'ils	rend ent.

IMPARFAIT.

Que je	rend isse.
Que tu	rend isses.
Qu'il	rend ît.
Que nous	rend issions
Que vous	rend issiez.
Qu'ils	rend issent.

PASSÉ.

Que j'aie	rend u.
Que tu aies	rend u.
Qu'il ait	rend u.
Que nous ayons	rend u.
Que vous ayez	rend u.
Qu'ils aient	rend u.

PLUS-QUE PARFAIT.

Que j'eusse	rend u.
Que tu eusses	rend u.
Qu'il eût	rend u.
Que nous eussions	rend u.
Que vous eussiez	rend u.
Qu'ils eussent	rend u.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Rend re.

PASSÉ

Avoir rend u.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Rend ant.

PASSÉ

Rend u, rend ue, ayant
rend u.

Ainsi se conjugent, *attendre, entendre, suspendre, vendre*, etc.

Les verbes en *indre* et en *soudre* comme *craindre, peindre, absourde, résoudre*, etc., ne prennent le *d* qu'au présent de l'infinitif, aux futurs et aux conditionnels, je *craindrai*, je *craindrais*; dans les autres temps on supprime cette lettre; je *peins* tu *peins* il *peint*; je *crains*, tu *croins*, il *craint*; je *résous*, tu *résous*, il *résout*, etc.

Les verbes terminés par *ître*, comme *naître, connaître, paraître*, etc., conservent l'accent circonflexe sur l'*i* lorsque cette lettre est suivie d'un *t*: ils *naî-
tront*, il nous *connaît*; ils perdent l'accent devant une autre lettre: nous *naissons*, nous *connaissons*, etc.

ORTHOGRAPHE DES VERBES.

PRÉSENT DE L'INDICATIF.

Si la première personne du singulier finit par *e*, *j'aime*, *j'ouvre*, etc., on ajoute *s* à la seconde : la troisième est semblable à la première. Exemple : *j'aime*, *tu aimes*, *il aime*.

Si la première personne finit par *s*, ou *x*, la seconde est semblable à la première ; la troisième finit ordinairement en *t* : *je finis*, *tu finis*, *il finit*. Dans quelques verbes, la troisième personne se termine en *d* ; *il rend*, *il vend*, *il prétend*.

Pluriel. Le pluriel, dans toutes les conjugaisons, se termine toujours par *ons*, *ez*, *ent* ; *nous aimons*, *vous aimez*, *ils aiment* ; *nous finissons*, *vous finissez*, *finissent*.

Sont exceptés *faire* et ses composés, qui sont faites à la seconde personne du pluriel ; les verbes *dire* et *redire* sont aussi *vous dites*, *vous redites* ; les autres composés de *dire* sont réguliers à cette personne.

IMPARFAIT DE L'INDICATIF.

L'imparfait se termine toujours de cette manière : *ais*, *ait*, *ions*, *iez*, *aient*.

J'aimais, *tu aimais*, *il aimait*, *nous aimions*, *vous aimiez*, *ils aimaient*.

PASSÉ DÉTERMINÉ.

Le passé déterminé a quatre terminaisons : *ai*, *is*, *us*, *ins*, de cette manière :

J'aimai, *tu aimas*, *il aima*, *nous aimâmes*, *vous aimâtes*, *ils aimèrent*.

*Je finis, tu finis, il finit, nous finîmes, vous finîtes
ils finirent.*

*Je reçus tu reçus, il reçut, nous reçûmes, vous reçûtes,
ils reçurent.*

*Je devins, tu devins, il devînt, nous devînmes, vous devîntes,
ils devinrent.*

FUTUR.

Il se termine toujours ainsi : *rai, ras, ra, rons, rez, ront.*

J'aimerai, tu aimeras, il aimera, nous aimerons, vous aimerez, ils aimeront.

Je recevrai, tu recevras, il recevra, nous recevrons, vous recevrez, ils recevront. (1)

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Il se termine toujours ainsi : *rais, rais, rait, rions, riez, raient.*

J'aimerais, tu aimerais, il aimerait, nous aimerions, vous aimeriez, ils aimeraient.

Je recevrais, tu recevrais, il recevrait, nous recevriions, vous recevriez, ils recevraient.

IMPÉRATIF.

La seconde personne du singulier de l'impératif est semblable à la première de l'indicatif, excepté dans les verbes *aller, avoir, être, savoir*, qui sont *va, aie, sois, sache*. Cependant dans les verbes où cette personne est terminée par un *e* muet, on ajoute l'*s* euphonique lorsque le verbe est suivi de *y* ou de *en* pronoms : *Apportes-en ; donnes-y tes soins.*

(1) N'écrivez pas *je recevErai, je rendErai* ; on ne met *E* devant *rai* qu'à la première conjugaison.

Il en est de même du verbe aller : *Vas y donner ordre ; vas en prendre.* On écrit *va-t'en*, lorsqu'il s'agit du verbe *s'en aller*.

PRÉSENT DU SUBJONCTIF.

Il se termine toujours ainsi : *e, es, e, ions, iez, ent.*

Que j'aime, que tu aimes, qu'il aime, que nous aimions, que vous aimiez, qu'ils aiment.

IMPARFAIT DU SUBJONCTIF.

Il a quatre terminaisons : *asse, isse, usse, insse* ; de cette manière :

Que j'aimasse, que tu aimasses, qu'il aimât ; que nous aimassions, que vous aimassiez, qu'ils aimassent.

Que je finisse, que tu finisses, qu'il finit ; que nous finissions, que vous finissiez, qu'ils finissent.

Que je reçusse, que tu reçusses, qu'il reçût ; que nous reçussions, que vous reçussiez, qu'ils reçussent.

Que je devinasse, que tu devinasses, qu'il devînt ; que nous devinassions, que vous devinassiez, qu'ils devinassent.

Observez que les secondes personnes plurielles des verbes ont ordinairement un *z* à la fin.

CONJUGAISON DES VERBES PASSIFS.

Il n'y a qu'une seule conjugaison pour tous les verbes passifs ; elle se fait avec l'auxiliaire *être* dans tous ses temps, et le participe passé du verbe qu'on veut conjuguer.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je suis aimé, *ou* aimée.
 Tu es aimé, *ou* aimée.
 Il est aimé, *ou* elle est aimée.
 Nous sommes aimés *ou* aimées.
 Vous êtes aimés *ou* aimées.
 Ils sont aimés, *ou* elles sont aimées.

IMPARFAIT.

J'étais aimé, *ou* aimée.
 Tu étais aimé, *ou* aimée.
 Il était aimé, *ou* elle était aimée.
 Nous étions aimés, *ou* aimées.
 Vous étiez aimés, *ou* aimées.
 Ils étaient aimés, *ou* elles étaient aimées.

PASSÉ DÉTERMINÉ.

Je fus aimé, *ou* aimée.
 Tu fus aimé, *ou* aimée.
 Il fut aimé, *ou* elle fut aimée.
 Nous fûmes aimés, *ou* aimées.
 Vous fûtes aimés, *ou* aimées.
 Ils furent aimés, *ou* elles furent aimées.

PASSÉ INDÉTERMINÉ.

J'ai été aimé, *ou* aimée.
 Tu as été aimé, *ou* aimée.
 Il a été aimé, *ou* elle a été aimée.
 Nous avons été aimés, *ou* aimées.
 Vous avez été aimés, *ou* aimées.
 Ils ont été aimés, *ou* elles ont été aimées.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus été aimé, *ou* aimée.
 Tu eûs été aimé, *ou* aimée.
 Il eut été aimé, *ou* elle eut été aimée.

Nous eûmes été aimés, *ou* aimées.

Vous eûtes été aimés, *ou* aimées.

Ils eurent été aimés, *ou* elles eurent été aimées.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais été aimé, *ou* aimée.

Tu avais été aimé, *ou* aimée.

Il avait été aimé, *ou* elle avait été aimée.

Nous avions été aimés, *ou* aimées.

Vous aviez été aimés, *ou* aimées.

Ils avaient été aimés, *ou* elles avaient été aimées.

FUTUR.

Je serai aimé, *ou* aimée.

Tu seras aimé, *ou* aimée.

Il sera aimé, *ou* elle sera aimée.

Nous serons aimé, *ou* aimées.

Vous serez aimés, *ou* aimées.

Ils seront aimés, *ou* elles seront aimées.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai été aimé, *ou* aimée.

Tu auras été aimé, *ou* aimée.

Il aura été aimé, *ou* elle aura été aimée.

Nous aurons été aimés, *ou* aimées.

Vous aurez été aimés, *ou* aimées.

Ils auront été aimés, *ou* elles auront été aimées.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je serais aimé, *ou* aimée.

Tu serais aimé, *ou* aimée.

Il serait aimée, *ou* elle serait aimée.

Nous serions aimés, *ou* aimées.

Vous seriez aimés, *ou* aimées.

Ils seraient aimés, *ou* elles seraient aimées.

PASSÉ.

J'aurais été aimé, *ou* aimée.

Tu aurais été aimé, *ou* aimée.

Il aurait été aimé, *ou* elle aurait été aimée.

Nous aurions été aimés, *ou* aimées.

Vous auriez été aimés, *ou* aimées.

Ils auraient été aimés, *ou* elles auraient été aimées.

On dit aussi : J'eusse été aimé *ou* aimée ; tu eusses été aimé, *ou* aimée ; il eût été aimé, *ou* elle eût été aimée ; nous eussions été aimés, *ou* aimées ; vous eussiez été aimés, *ou* aimées ; ils eussent été aimés, *ou* elles eussent été aimées.

IMPÉRATIF.

Point de première personne au singulier, ni de troisième au deux nombres.

Sois aimé, *ou* aimée.

Soyons aimés, *ou* aimées.

Soyez aimés, *ou* aimées.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je sois aimé, *ou* aimée.

Que tu sois aimé, *ou* aimée.

Qu'il soit aimé, *ou* qu'elle soit aimée.

Que nous soyons aimés, *ou* aimées.

Que vous soyez aimés, *ou* aimées.

Qu'ils soient aimés, *ou* qu'elles soient aimées.

IMPARFAIT.

Que je fusse aimé, *ou* aimée.

Que tu fusses aimé, *ou* aimée.

Qu'il fut aimé, *ou* qu'elle fut aimée.

Que nous fussions aimés, *ou* aimée.

Que vous fussiez aimés, *ou* aimées.

Qu'ils fussent aimés, *ou* qu'elles fussent aimées.

PASSÉ.

Que j'aie été aimé, *ou* aimée.

Que tu aies été aimé, *ou* aimée.

Qu'il ait été aimé, *ou* qu'elle ait été aimée.

Que nous ayons été aimés, *ou* aimées.

Que vous ayez été aimés, *ou* aimées.

Qu'ils aient été aimés, *ou* qu'elles aient été aimées

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été aimé, *ou* aimée.

Que tu eusses été aimé, *ou* aimée.

Qu'il eût été aimé, *ou* qu'elle eût été aimée.

Que nous eussions été aimés, *ou* aimées.

Que vous eussiez été aimés, *ou* aimées.

Qu'ils eussent été aimés, *ou* qu'elles eussent été aimées.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Etre aimé, *ou* aimée.

PASSÉ.

Avoir été aimé, *ou* aimée.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Etant aimé, *ou* aimée.

PASSÉ.

Ayant été aimé, *ou* aimée.

Ainsi se conjuguent *être fini, être reçu, être rendu, etc., etc., etc.*

CONJUGAISON DES VERBES TRANSITIFS
ET INTRANSITIFS.

Les verbes transitifs et intransitifs se conjuguent comme les quatre conjugaisons modèles. Cependant quelques verbes intransitifs remplacent l'auxiliaire *avoir* par l'auxiliaire *être*, aux temps composés, comme *tomber, partir, etc.*, qui sont : *je suis, j'étais, je serais tombé ou tombée, parti ou partie.*

CONJUGAISON D'UN VERBE INTRANSITIF,
 QUI PREND L'AUXILIAIRE *être*

DANS SES TEMPS COMPOSÉS.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je tombe.
 Tu tombes.
 Il *ou* elle tombe.
 Nous tombons.
 Vous tombez.
 Ils *ou* elles tombent.

IMPARFAIT.

Je tombais.
 Tu tombais.
 Il *ou* elle tombait.
 Nous tombions.
 Vous tombiez.
 Ils *ou* elles tombaient.

PASSÉ DÉTERMINÉ.

Je tombai.
 Tu tombas.
 Il *ou* elle tomba.
 Nous tombâmes.
 Vous tombâtes.
 Ils *ou* elles tombèrent.

PASSÉ INDÉTERMINÉ.

Je suis tombé, *ou* tombée.
 Tu es tombé, *ou* tombée,
 Il est tombé, *ou* elle est tombée.
 Nous sommes tombés, *ou* tombées.
 Vous êtes tombés, *ou* tombées.
 Ils sont tombés, *ou* elles sont tombées.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je fus tombé, *ou* tombée.
 Tu fus tombé, *ou* tombée.
 Il fut tombé, *ou* elle fut tombée.
 Nous fûmes tombés, *ou* tombées.
 Vous fûtes tombés, *ou* tombées.
 Ils furent tombés, *ou* elles furent tombées.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'étais tombé, *ou* tombée.
 Tu étais tombé, *ou* tombée.

Il était tombé, *ou* elle était tombée.

Nous étions tombés, *ou* tombées.

Vous étiez tombés, *ou* tombées.

Ils étaient tombés, *ou* elle étaient tombées.

FUTUR.

Je tomberai.

Tu tomberas.

Il *ou* elle tombera.

Nous tomberons.

Vous tomberez.

Ils *ou* elles tomberont.

FUTUR PASSÉ.

Je serai tombé, *ou* tombée

Tu seras tombé, *ou* tombée.

Il sera tombé, *ou* elle sera tombée.

Nous serons tombés, *ou* tombées.

Vous serez tombés, *ou* tombées.

Ils seront tombés, *ou* elles seront tombées.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je tomberais.

Tu tomberais.

Il *ou* elle tomberait.

Nous tomberions.

Vous tomberiez.

Ils *ou* elles tomberaient.

PASSÉ.

Je serais tombé, *ou* tombée.

Tu serais tombé, *ou* tombée.

Il serait tombé, *ou* elle serait tombée.

Nous serions tombés, *ou* tombées.

Vous seriez tombés, *ou* tombées.

Ils seraient tombés, *ou* elle seraient tombées.

On dit aussi : Je fusse tombé, *ou* tombée ; tu fusses tombé, *ou* tombée ; il fut tombé, *ou* elle fût tombée ; nous fussions tombés, *ou* tombées ; vous fussiez tombés, *ou* tombées ; ils fussent tombés, *ou* elles fussent tombées.

IMPÉRATIF.

Point de première personne au singulier, ni de troisième aux deux nombres.

Tombe.
Tombons.
Tombez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je tombe.
Que tu tombes.
Qu'il *ou* qu'elle tombe.
Que nous tombions.
Que vous tombiez.
Qu'ils *ou* qu'elles tombent.

IMPARFAIT.

Que je tombasse.
Que tu tombasses.
Qu'il *ou* qu'elle tombât.
Que nous tombassions.
Que vous tombassiez.
Qu'ils *ou* qu'elles tombassent.

PASSÉ.

Que je sois tombé, *ou* tombée.
Que tu sois tombé, *ou* tombée.
Qu'il soit tombé, *ou* qu'elle soit tombée.
Que nous soyons tombés, *ou* tombées.

Que vous soyez tombés, *ou* tombées.

Qu'ils soient tombés, *ou* qu'elles soient tombées.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je fusse tombé, *ou* tombée.

Que tu fusses tombé, *ou* tombée.

Qu'il fût tombé, *ou* qu'elle fût tombée.

Que nous fussions tombés, *ou* tombées.

Que vous fussiez tombés, *ou* tombées.

Qu'ils fussent tombés, *ou* qu'elles fussent tombées.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Tomber.

PASSÉ.

Être tombé, *ou* tombée.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Tombant.

PASSÉ.

Tombé, tombée, étant tombé, *ou* tombée.

CONJUGAISON DU VERBE RÉFLÉCHI.

Les verbes réfléchis se conjuguent toujours. dans leurs temps composés, avec l'auxiliaire *être* employé pour *avoir* ; comme : *je me suis flatté*, pour *j'ai flatté moi*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je me repens.
Tu te repens.
Il *ou* elle se repent.
Nous nous repentons.
Vous vous repentez.
Ils *ou* elles se repentent.

IMPARFAIT.

Je me repentais, etc.

PASSÉ DÉTERMINÉ.

Je me repentis, etc.

PASSÉ INDÉTERMINÉ.

Je me suis repenti, *ou* repentie.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je me fus repenti, *ou* repentie.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Je m'étais repenti, *ou* repentie.

FUTUR.

Je me repentirai.

FUTUR PASSÉ.

Je me serai repenti, *ou* repentie.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je me repentirais.

PASSÉ.

Je me serais repenti, *ou* repentie.

On dit aussi : *Je me fusse repenti ou repentie.*

IMPÉRATIF.

Repens-toi.

Repentons-nous.

Repentez-nous.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je me repente.

<p>IMPARFAIT. Que je me repentisse.</p> <p>PASSÉ. Que je me sois repenti, <i>ou</i> repentie.</p> <p>PLUS-QUE-PARFIT. Que je me fusse repenti, <i>ou</i> repentie.</p> <p>INFINITIF. PRÉSENT. Se repentir</p>	<p>PASSÉ. S'être repenti, <i>ou</i> repentie.</p> <p>PARTICIPE. PRÉSENT. Se repentant.</p> <p>PASSÉ. Repenti, repentie, s'étant repenti, <i>ou</i> repentie.</p>
--	--

CONJUGAISON DU VERBE UNIPERSONNEL.

<p>INDICATIF. PRÉSENT. Il neige,</p> <p>IMPARFAIT. Il neigeait.</p> <p>PASSÉ DÉTERMINÉ. Il neigea.</p> <p>PASSÉ INDÉTERMINÉ. Il a neigé.</p> <p>PASSÉ ANTÉRIEUR. Il eut neigé.</p>	<p>PLUS-QUE-PARFAIT. Il avait neigé.</p> <p>FUTUR. Il neigera.</p> <p>FUTUR PASSÉ. Il aura neigé.</p> <p>CONDITIONNEL. PRÉSENT. Il neigerait.</p> <p>PASSÉ. Il aurait neigé.</p>
--	--

SUBJONCTIF.	INFINITIF.
PRÉSENT OU FUTUR.	PRÉSENT.
Qu'il neige.	Neiger.
IMPARFAIT.	PASSÉ.
Qu'il neigeât.	Avoir neigé.
PASSÉ.	PARTICIPE.
Qu'il ait neigé.	PRÉSENT.
PLUS-QUE-PARFAIT.	PASSÉ.
Qu'il eût neigé.	Ayant neigé.

XIV. DU SUJET ET DU COMPLÉMENT OU RÉGIME.

D. Qu'est-ce que le sujet d'un verbe ?

R. Le sujet d'un verbe est la personne ou la chose qui *est* ou qui *fait* ce qu'exprime le verbe. Ainsi dans *NOUS sommes*, *VOUS lisez*, *ILS marchent*, les mots *nous vous, ils* sont les sujet des verbes *sommes, lisez, marchent*.

D. Comment connaît-on le sujet d'un verbe ?

R. On connaît le sujet d'un verbe en plaçant avant ce verbe la question *qui est-ce qui ?* pour les personnes, et *qu'est-ce qui ?* pour les choses. Par exemple, *je lis, tu étudies, le fruit tombe*. Qui est-ce qui lit ? Réponse *JE* pour *moi*. Qui est-ce qui étudies.

Réponse TU pour *toi*. Qu'est-ce qui tombe? Réponse LE FRUIT. *Je* est donc le sujet de *lis*, *tu* celui de *étudies*, et *fruit* celui de *tombe*.

D. Qu'appelle-t-on *complément* ou *régime* d'un verbe ?

R. On appelle *complément* ou *régime* d'un verbe le mot qui complète l'idée commencée par ce verbe.

D. Combien distingue-t-on de sortes de compléments ?

R. On distingue deux sortes de compléments, le *direct* et l'*indirect*.

D. Qu'est-ce qu'on appelle complément direct ?

R. On appelle *complément direct* celui qui complète l'idée commencée par le verbe sans le secours d'aucun autre mot : il vient en réponse à la question *qui* ou *quoi* placée après le verbe *qui* pour les personnes et *quoi* pour les choses. Par exemple : *j'aime les ENFANTS sages; j'étudie la GRAMMAIRE. J'aime qui? les enfants sages: voilà le complément direct de j'aime. J'étudie quoi? la grammaire: voilà celui de j'étudie.*

D. Qu'est-ce qu'on appelle complément indirect ?

R. On appelle *complément indirect* celui qui ne complète l'idée commencée par le verbe qu'avec le secours d'un autre mot : il vient en réponse à la question *qui* ou *quoi*, précédée de l'un des mots *à*, *de*, *pour*, *dans*, etc. Exemple, *j'obéis à MON MAÎTRE, j'étudie*

pour MON INSTRUCTION. J'obéis à qui ? à mon maître ; j'étudie pour quoi ? pour mon instruction, à mon maître et pour mon instruction sont donc les compléments indirects des verbes obéis et étudie.

§ XV.—DES VERBES ADJECTIFS.

D. Qu'est-ce que le verbe transitif ?

R. Le *verbe transitif* est, celui qui transmet à un complément direct une action faite par le sujet : *la parole douce* APAISE LA COLÈRE ; *la parole dure* EXCITE LA FUREUR.

D. Comment connaît-on qu'un verbe est transitif ?

R. On connaît qu'un verbe est transitif lorsque immédiatement après lui on peut mettre *quelqu'un* ou *quelque chose*. Ainsi *aimer*, *rendre*, *finir*, *recevoir*, etc. sont des verbes transitifs parce qu'on peut dire : *J'AIME quelqu'un*, *JE RENDS quelque chose*, etc.

D. Qu'est-ce que le verbe passif ?

R. Le *verbe passif* est celui qui exprime une action reçue ou soufferte par le sujet : *les bons* SERONT RÉCOMPENSÉS et *les méchants* SERONT PUNIS.

D. Comment connaît-on qu'un verbe est passif ?

R. On connaît qu'un verbe est passif lorsqu'on peut mettre après ce verbe le mot *par quelqu'un* ou *par quelque chose* : *les bons seront récompensés* PAR QUELQU'UN (Dieu) ; *il est entraîné* PAR LES FLOTS.

D. Qu'est-ce qu'on appelle verbe intransitif ?

R. On appelle *verbe intransitif* celui qui, n'ayant pas de complément direct, exprime ou l'état du sujet ; comme *j'existe*, ou une action faite par le sujet, comme *je marche*.

D. Comment connaît-on qu'un verbe est intransitif ?

R. On connaît qu'un verbe est intransitif quand on ne peut pas mettre immédiatement après lui *quelqu'un*, *quelque chose*. Ainsi, *rire*, *dormir*, etc., sont des verbes intransitifs, parce qu'on ne peut pas dire *rire quelqu'un*, *dormir quelque chose*.

D. Qu'est-ce que le verbe réfléchi ?

R. Le *verbe réfléchi* est celui dont le sujet et le régime sont la même personne, comme *je me flatte*, c'est-à-dire *JE flatte moi* ; *TU TE loues*, c'est à dire *TU loues TOI*.

D. Qu'est-ce que le verbe unipersonnel ?

R. Le *verbe unipersonnel* est celui qui ne s'emploie le plus ordinairement qu'à la troisième personne du singulier, comme *il pleut*, *il neige*, *il importe*, *il faut*, etc.

§ XVI. FORMATION DES VERBES.

D. De combien de parties se compose les verbes ?

R. Les verbes se composent de deux parties, du *radical* ou *racine*, et de la *terminaison*.

D. Qu'entend-on par le radical d'un verbe ?

R. Le radical d'un verbe est la partie qui ne change dans aucun temps ; ainsi dans les verbes *aimer*, *finir*, *recevoir* et *rendre*, pris pour modèles, le radical est *aim-*, *fin-*, *rec-*, *rend-*,

D. Qu'entend-on par la terminaison des verbes ?

R. La *terminaison des verbes* est la partie variable, suivant les temps et les personnes ; ainsi dans les verbes *aimer*, *finir*, *recevoir* et *rendre* la terminaison est *er*, *ir*, *voir*, *re*.

D. Que faut-il faire pour conjuguer un verbe dont on connaît le radical ?

R. Pour conjuguer un verbe dont on connaît le radical il faut ajouter à ce radical les terminaisons de la conjugaison modèle qui lui convient. Par exemple, si on veut conjuguer le verbe *donner*, on ajoutera au radical *donn* de ce verbe les terminaisons *e*, *es*, *e*, *ous*, *ez*, *ent*, etc, du verbe *aimer*, et on aura je donne, tu donnes, il donne, nous donnons, vous donnez, il donnent, etc.

D. Peut-on conjuguer tous les verbes sur les quatre conjugaisons modèles ?

R. On peut conjuguer tous les verbes sur les quatre conjugaisons modèles, excepté ceux qu'on appelle *irréguliers* et *défectifs*.

D. Qu'appelle-t-on verbes irréguliers ?

R. On appelle *verbes irréguliers* ceux qui ne sui-

vent pas la règle générale des conjugaisons dans la formation des temps.

D. Qu'appelle-t-on verbes défectifs ?

On appelle *verbes défectifs* ceux qui manquent de certains temps que l'usage a rejetés.

§ XVII.—DU PARTICIPE.

D. Qu'est-ce que le participe ?

R. Le *participe* est un mot qui tient du verbe et de l'adjectif, du verbe en ce qu'il en a la signification et le complément : *un enfant AIMANT le travail : des élèves AIMÉS de leurs maîtres* ; de l'adjectif en ce qu'il qualifie le mot auquel il se rapporte, et qu'il en adopte souvent le genre et le nombre : *un homme AIMANT, une vertu EPROUVÉE.*

D. Combien y a-t-il de sortes de participes ?

R. Il y a deux sortes de participes, le *participe présent* et le *participe passé.*

D. Qu'exprime le participe présent ?

R. Le *participe présent* exprime une action faite par le mot qu'il qualifie ; il est toujours terminé en *ant*, et demeure invariable : *un enfant ÉTUDIANT sa leçon, des enfants ÉTUDIANT leurs leçons.*

D. Qu'exprime le participe passé ?

R. Le *participe passé* exprime une action reçue par le mot auquel il se rapporte ; il est susceptible du genre et du nombre : *un enfant AIMÉ, des enfants AIMÉS ; une leçon bien APPRISE des leçons bien SUES, bien RÉCITÉES.*

§ XVIII.—ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ.

D. A combien de règles a-t-on réduit l'orthographe du participe passé ?

R. On a réduit à quatre règles principales l'accord du participe passé ?

D. Quel est la première règle sur l'accord du participe passé ?

R. Le participe passé employé sans auxiliaire s'accorde en genre et en nombre avec le mot qu'il qualifie.

Exemple : *Nés* avec le penchant au mal, *séduits* par le mauvais exemple et *entraînés* par l'empire de nos sens, la pratique de la vertu nous est difficile.

D. Quel est la seconde règle sur l'accord du participe passé ?

R. Le participe passé construit avec le verbe *être* s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe.

Exemple : La vertu obscure est souvent *méprisée*.

D. Quelle est la troisième règle sur l'accord du participe passé ?

R. Le participe passé construit avec le verbe *avoir* s'accorde avec son complément direct lorsqu'il en est précédé ; il reste invariable quand le complément est après ou quand il n'en a pas.

Ainsi on écrira avec accord :

Les lettres que vous avez écrites je les ai reçues.

Et sans accord :

Vous avez écrit des lettres.

Nous avons travaillé.

D. Quelle est la quatrième règle sur l'accord du participe passé ?

R. Les participes des verbes réfléchis s'accordent avec leurs compléments indirects lorsqu'ils en sont précédés, parce que dans ces conjugaisons le verbe *être* est employé pour le verbe avoir : ils ne s'accordent pas lorsqu'ils précèdent leurs compléments. Ainsi on écrira avec accord :

Elle s'est coupée.

Les lettres qu'ils se sont écrites.

Et sans accord :

Elle s'est coupé la main.

Ils se sont écrit des lettres.

§ XIX.—DE L'ADVERBE.

D. Qu'est-ce que l'adverbe ?

R. *L'adverbe* est un mot invariable que l'on ajoute au verbe, à l'adjectif ou à un autre adverbe pour modifier sa signification, comme dans : Il chante agréablement ; il est bien studieux ; il est très élégant, etc.

D. Certains adjectifs ne sont-ils pas quelquefois employés comme adverbes ?

R. Certains adjectifs sont employés quelquefois comme adverbes lorsqu'ils modifient un verbe, comme chanter *juste* ; voir *clair* ; sentir *bon*.

D. Comment nomme-t-on certaines réunions de mots qui jouent le rôle d'adverbes ?

R. Certaines réunions de mots qui jouent le rôle d'adverbes se nomment *locutions adverbiales*, comme *rire sans cesse* ; *courir long-temps* ; *venir à dessein*, etc.

§ XX.—DE LA PREPOSITION.

D. Qu'est-ce que la préposition ?

R. La *préposition* est un mot qui sert à exprimer le rapport de deux mots entre eux : *je vais AVANT vous* ; *je vais AVEC vous* ; *j'irai APRES vous*. Les mots *avant*, *avec*, *après*, qui indiquent les rapports qui existent entre *je vais*, *j'irai* et *vous*, sont des prépositions.

D. Quel est le second terme du rapport relativement à la préposition ?

R. Le second terme du rapport est le complément de la préposition. Ainsi dans *utile A l'homme*, *l'homme* est le complément de la préposition *à*.

D. Que forment la préposition et son complément réunis ?

R. La préposition et son complément réunis forment le complément indirect de l'autre partie du rapport. Ainsi dans *se réjouir AVEC ses amis*, *ses amis* est le complément indirect de *se réjouir*.

D. Que forment plusieurs mots qui jouent le rôle d'une préposition ?

R. Plusieurs mots réunis qui jouent le rôle d'une préposition forment une locution prépositive. Tels sont *à cause de*, *autour de*, *auprès de*.

§ XXI.—DE LA CONJONCTION.

D. Qu'est-ce la conjonction ?

R. La *conjonction* est un mot invariable qui sert à exprimer les diverses propositions qui concourent à l'expression d'une pensée : *Il faut aimer à étudier et à réfléchir, PARCE QUE l'étude rend savant ET la réflexion rend sage.* Les mots *parce que* et *et* sont des conjonctions.

D. Comment appelle-t-on une réunion de mots qui font la fonction de conjonction ?

R. Une réunion de mots qui font la fonction d'une conjonction se nomme locution conjonctive. Tels sont *ainsi que, tandis que, afin que, etc.*

§ XXII.—DE L'INTERJECTION.

D. Qu'est-ce que l'interjection ?

R. L'*interjection* est un mot invariable que l'on jette subitement dans un discours pour faire connaître une émotion vive de l'âme ; les plus ordinaires sont ; pour exprimer

La joie. *Ah ! bon !*

La douleur. *Aie ! hélas, ouf !*

La crainte : *Ha ! hé !*

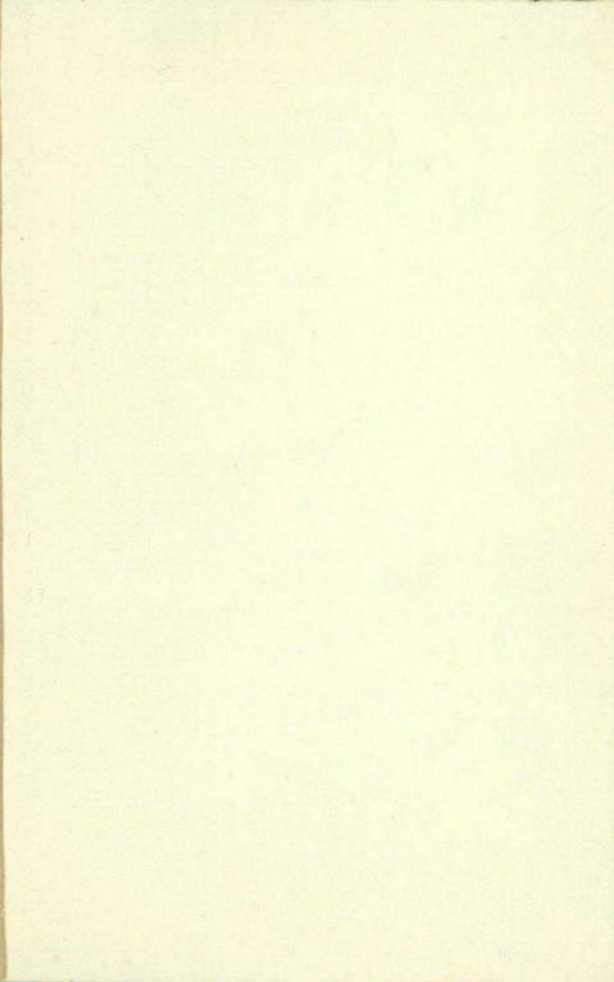
L'aversion : *Fi ! fi donc !*

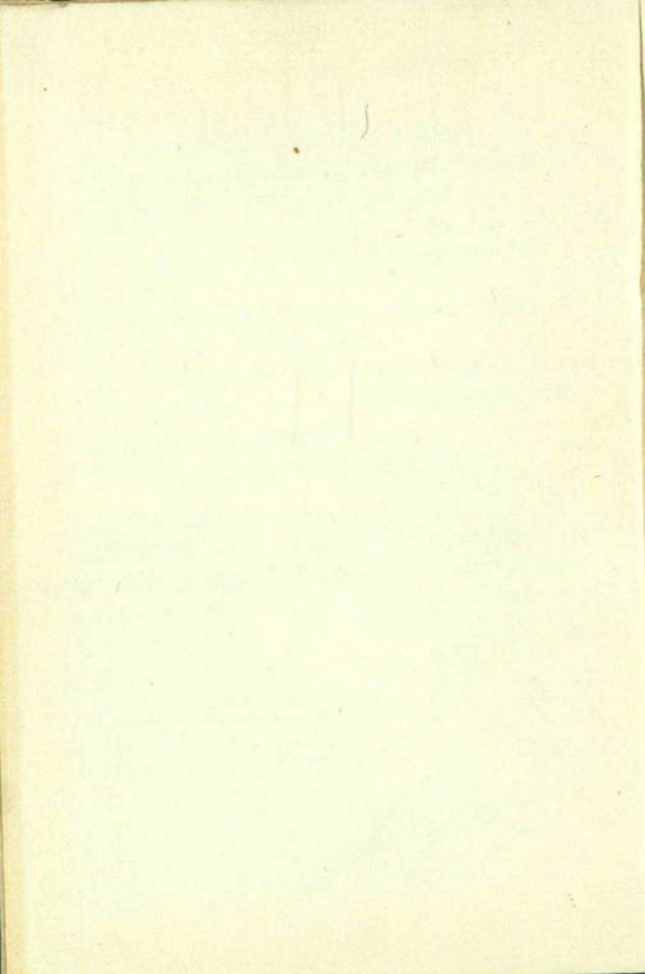
L'admiration : *Oh !*

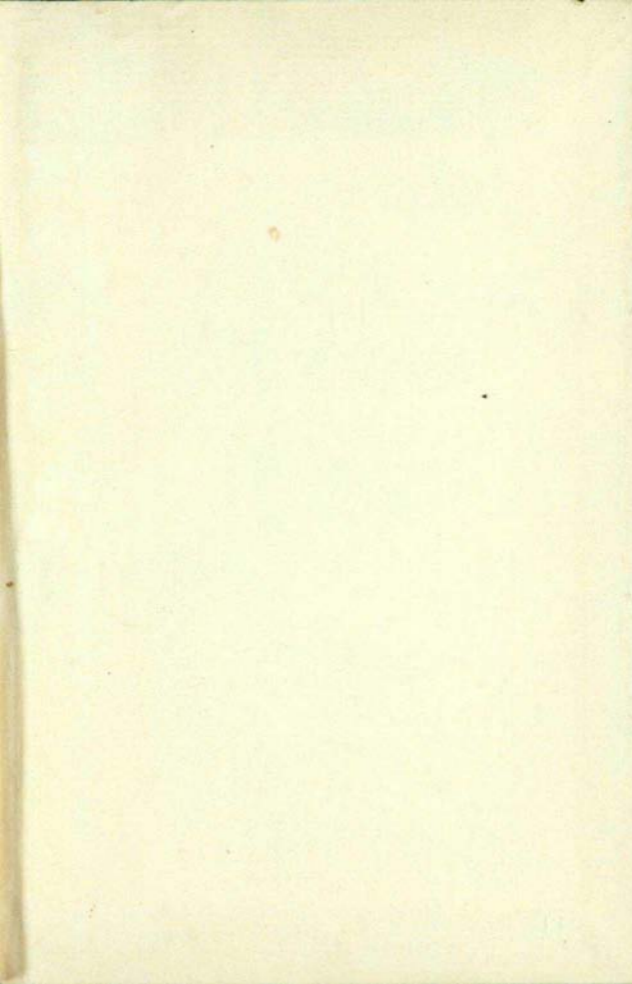
Pour encourager : *Ca ! allons ! courage !*

Pour appeler : *Hola ! hé !*

Pour faire taire : *Chut ! paix !*







BNQ



C 000 146 983

146983